

# COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS ENTRE LES AUTOCHTONES ET CERTAINS SERVICES PUBLICS AU QUÉBEC

## DEUX ANS APRÈS LE DÉPÔT DU RAPPORT

Le rapport de la commission Viens adresse au gouvernement du Québec 135 recommandations (il comporte 142 recommandations au total, mais 7 ne s'adressent pas au gouvernement du Québec).

Ces appels à l'action touchent l'ensemble des services que rend l'État aux Autochtones (justice, services correctionnels et policiers, santé, services sociaux, protection de la jeunesse, etc.) et demandent notamment :

- un changement de culture organisationnelle dans les grands réseaux de services publics;
- une bonification des services aux Autochtones, particulièrement en santé;
- une bonification du financement des services publics;
- une amélioration de la prestation de certains services publics destinés aux Autochtones;
- des modifications législatives et réglementaires;
- d'améliorer la connaissance des réalités autochtones.

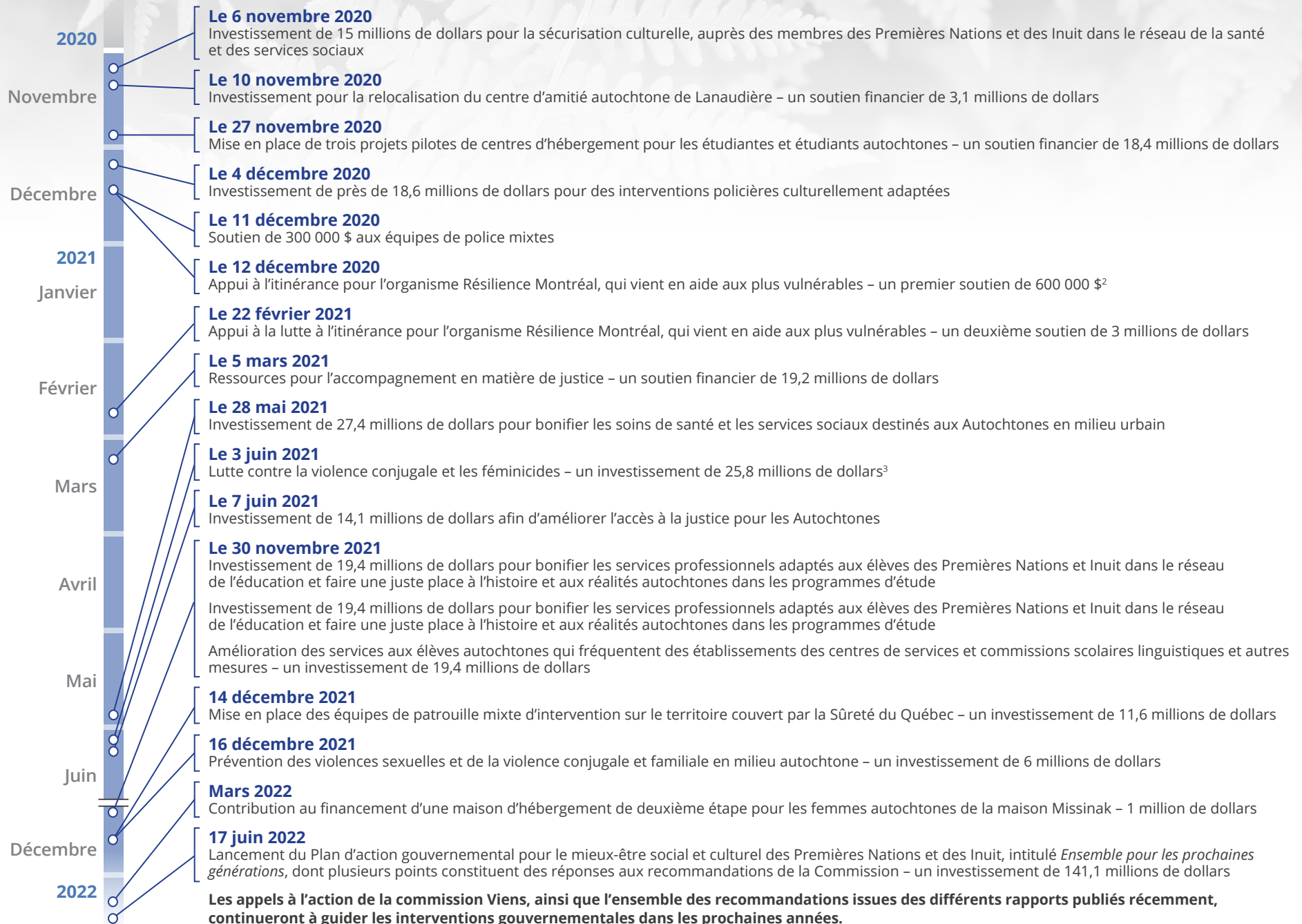
## DES ACTIONS AUX RETOMBÉES CONCRÈTES

Dans son budget 2020, le gouvernement a annoncé une somme de 200 millions de dollars afin d'entreprendre la mise en œuvre des appels à l'action.

- Bonifier et pérenniser le financement des services
  - Renforcement des services de première ligne en milieu urbain en s'inspirant du modèle novateur de services de santé et de services sociaux de Val-d'Or
  - Soutien à la relocalisation de Résilience Montréal - centre de jour pour itinérants, à Montréal
  - Adaptation des services de justice offerts à la population autochtone en soutenant davantage les Services parajudiciaires autochtones
  - Bonifier les services professionnels adaptés aux élèves des Premières Nations et inuits dans le réseau de l'éducation
- Améliorer la qualité des services
  - Mise sur pied de nouvelles initiatives de justice communautaire en milieu urbain
  - Mise en place d'équipes mixtes d'intervention policière auprès des personnes vulnérables
  - Mise en place de trois nouveaux milieux de vie communautaire pour les élèves adultes, les étudiantes et étudiants et leurs familles
- Implanter la sécurisation culturelle au sein des services publics
  - Implantation de l'approche de sécurisation culturelle dans le réseau de la santé et des services sociaux
  - Amélioration de l'accès à des interprètes en langues autochtones auprès de la Cour

Des mesures concrètes, qui ont ou qui auront des retombées immédiates dans la vie des personnes, ont été annoncées : 145 millions de dollars sont déjà engagés.

# LE PLAN J'AI ESPOIR<sup>1</sup>



1. Annonces en lien avec l'ensemble des mesures prises par le gouvernement du Québec pour répondre aux recommandations des différentes enquêtes pour améliorer les services rendus aux membres des Premières Nations et des Inuit

2. Ce montant n'est pas issu de l'enveloppe de 200 millions de dollars

3. 6 millions de dollars de cette annonce sont issus de l'enveloppe de 200 millions de dollars